

PROTÉGER LES PERSONNES ET LES BIENS

SE PRÉPARER POUR UNE INONDATION

Le moyen le plus efficace de réduire les dommages causés par les inondations est d'élaborer un plan prêt à être exécuté si nécessaire. Ce plan devrait inclure des mesures à prendre en prévision de l'inondation, pendant l'inondation et après l'inondation. Pour plus de renseignements sur la préparation d'un plan, visitez le site Web getprepared.gc.ca.

- Connaissez vos risques : Découvrez si votre maison est située dans une zone sujette aux inondations.
- Pour un prix raisonnable, la Conservation de la Nation Sud offre aux propriétaires un service de demande d'informations sur les propriétés.
- Restez informé : L'état actuel des risques d'inondation est disponible en ligne à www.nation.on.ca, cliquez sur l'icône de message d'inondation sur la page d'accueil.
- Ayez un plan d'urgence et une trousse d'urgence; incluez les médicaments nécessaires, des couvertures, des vêtements supplémentaires, des lampes de poche, des pompes à essence, un éclairage d'urgence et des sacs de sable. Avoir des bottes ou des bottes cuissardes à portée de main. Renseignez-vous sur le plan d'urgence de votre municipalité : avertissement, voies d'évacuation et lieux d'hébergement d'urgence.
- Discutez avec vos voisins et prévoyez de vous aider les uns les autres en cas d'urgence.

QUE SIGNIFIENT LES MESSAGES CONCERNANT LES CRUES?

 <p>Normal</p>	Normal : aucun risque d'inondation.
 <p>Eau dangereuse</p>	Communiqué concernant la sécurité sur l'eau : des débits élevés, des berges instables, la fonte des glaces ou d'autres facteurs pourraient être dangereux pour les utilisateurs récréatifs. Aucune inondation n'est prévue.
 <p>Risque de crue</p>	Risque de crue : préavis d'inondations potentielles fondé sur les prévisions météorologiques, notamment en cas de fortes pluies, de fonte de neige, de vents violents ou d'autres facteurs qui pourraient causer d'importants ruissellements, des embâcles, des inondations ou l'érosion des berges.
 <p>Veille de crue</p>	Veille de crue : des inondations sont possibles proches de certains cours d'eau ou dans certaines municipalités. Les municipalités, les services d'urgence et les propriétaires fonciers dans les zones inondables doivent être prêts à intervenir.
 <p>Avertissement de crue</p>	Avertissement de crue : des inondations sont imminentes ou déjà présentes autour de certains cours d'eau ou dans certaines municipalités.

En cas d'avertissement de crue :

- Protégez votre propriété : rangez les objets de valeur dans un endroit sûr et sec et retirez les meubles de jardin et autres objets de votre cour.
- Déplacez les animaux domestiques, le bétail et leur nourriture sur des terres plus élevées.
- Débranchez et déplacez les moteurs électriques susceptibles d'être inondés.
- Éteignez le gaz et l'électricité. Installez une pompe de puisard dotée d'une pile de secours qui peut continuer à fonctionner en cas de panne de courant.
- Conservez l'eau potable dans des contenants fermés.
- Écoutez les stations de radio locales pour obtenir des alertes de crues à jour et disposez d'une radio à piles.
- Placez les meubles et les tapis enroulés dans des endroits surélevés.

Pendant l'inondation :

- Ne touchez pas les prises de courant et ne vous aventurez pas dans les sous-sols ou les vides sanitaires où il y a risque d'accumulation de gaz ou des risques liés à l'électricité.
- Ne marchez pas à travers l'eau qui se déplace rapidement; même 15 centimètres d'eau en mouvement peuvent causer des risques de chute. Utilisez un bâton pour évaluer la fermeté du sol sur votre chemin.
- S'il est conseillé d'évacuer, déplacez les membres de la famille et les animaux domestiques rapidement et en toute sécurité, car les voies d'évacuation pourraient être fermées.
- Évitez de conduire dans ou à travers l'eau.

Après l'inondation :

- Surveillez les médias locaux pour obtenir des instructions d'urgence sur la recherche d'aide, de soins médicaux et de soutien au rétablissement.
- Aucune tentative d'utilisation d'un appareil électrique ne doit être effectuée avant que le câblage de votre maison ou de votre bâtiment ait été inspecté et déclaré sûr par une personne qualifiée.
- Il y a 3 dangers principaux provenant des systèmes de chauffage domestiques ou autres endommagés par les inondations : explosion, suffocation et incendie. Faites inspecter votre système de chauffage par une personne qualifiée avant de l'utiliser.
- Ne mangez pas d'aliments et n'utilisez pas de médicaments et de fournitures médicales qui ont été inondés ou qui ont perdu leurs étiquettes.
- Puits privés - faites vérifier votre puits et faites analyser votre eau.
- Utilisez des lampes de poche pour pénétrer dans un bâtiment sombre et inondé. N'utilisez pas de lanternes ou de bougies qui pourraient enflammer les combustibles.
- Éliminez les matériaux endommagés lors de l'enlèvement des déchets solides de votre municipalité ou veillez à les acheminer vers une installation de gestion des déchets commerciaux.

